Trente-et-unième Année. — N° 122 UN NUMÉRO : 15 CENTIMES. DIMANCHE 2 MAI 1886

JOURNAL DE ROUBAIX

POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL

PRIX DE L'ABONNEMENT :
Roubaix-Tourcoing : Trois mois, 13 fr. 50. — Six mois, 26 francs. — Un an, 50 francs.
Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne : Trois mois, 15 francs.
La France et l'étranger, les frais de poste en sus.
LE PRIX DES ABONNEMENTS EST PAYABLE D'AVANCE. — TOUT ABONNEMENT CONTINUE JUSQU'A RÉCEPTION D'AVIS CONTRAIRE.

RÉDACTION & ADMINISTRATION
17, RUE NEUVE, 17
Directeur-Gérant : ALFRED REBOUX
Bureau à Tourcoing, RUE DES POUTRAINS, 42

ABONNEMENTS ET ANNONCES :
RUE NEUVE, 17, A ROUBAIX. — A LILLE, RUE DU CURÉ SAINT-ÉTIENNE, 9 bis.
Paris, chez MM. Havas, Laffite et Cie, place de la Bourse, 8, et rue Notre-Dame-des-Victoires, 34
Bruxelles, à l'Office de Publicité.

ROUBAIX, LE 1er MAI 1886

RÉGLEMENTS DE COMPTES

Dans le courant de la dernière session, le ministre des finances a déposé sept projets de loi portant règlement définitif des budgets de 1875 à 1882. La commission des comptes a rédigé un seul rapport, sur le premier de ces budgets : en admettant que le rapport soit discuté et le projet voté dans la prochaine session, c'est seulement après onze ans que les comptes de l'exercice 1875 auront été définitivement réglés.

Cet abus est la conséquence naturelle de plusieurs autres, contre lesquels la Cour des comptes n'a jamais cessé de s'élever avec force : la persistance et la sévérité de ses critiques n'ont eu d'égale que leur inefficacité. Et pourtant chaque année en signalant au gouvernement et aux Chambres une irrégularité aussi grave, la Cour en fait ressortir les effets au point de vue de l'exercice du contrôle parlementaire.

Les auteurs du mal sont les ministres qui, en dépit des prescriptions formelles de la législation sur la comptabilité publique, ne saisissent pas dans les délais voulus la Cour des comptes des éléments nécessaires à son travail de vérification.

Les documents qui indiquent l'emploi des crédits, qui fournissent des détails sur les dépenses affectées aux divers services, et qui permettent de comparer les comptes de l'ordonnancement avec les comptes du paiement, ne sont remis par les ministères qu'après des années de retard.

Aucun événement imprévu, aucune cause de trouble n'excuse ces irrégularités : les membres de la droite l'ont souvent répété à la tribune. Chaque fois qu'ils ont signalé ce contraste entre une situation normale et des procédés anormaux d'administration, la gauche a jeté les hauts cris : il faut bien étouffer les voix que le pays pourrait entendre. Mais le pays n'a pas sous les yeux les rapports des commissions : on peut sans inconvénients y constater la vérité, et la vérité qu'on y constate est la suivante : par suite des retards apportés à l'examen des comptes, le contrôle parlementaire est rendu si difficile que la responsabilité ministérielle en devient illusoire.

Quand la Chambre règle un budget onze ans après la clôture de l'exercice, et sept ou 8 ans après la disparition de l'assemblée qui l'avait établi, elle ne peut se livrer à aucune investigation sérieuse. Les commissions ignorent quelle pensée avait présidé au vote des crédits : elles égarent leurs recherches dans des milliers de dossiers, pleins de renseignements divers ou même contradictoires, et ne trouvent aucun moyen de rapprocher les dépenses réelles des dépenses autorisées.

Ainsi la Chambre qui a voté un budget, l'a voté sur des hypothèses. La Chambre qui le règle, le règle sur des conjectures. Nul ne sait au juste si les ministres qui l'ont appliqué sont restés dans la limite de leurs crédits, ou s'ils les ont dépassés, ou s'ils ont opéré des virements. Et quand on le saurait, il n'y a guère de sanction possible : Après dix ans, en France, que sont devenus des ministres ?

Mais où sont les neiges d'antan ?

Il n'y a donc qu'à remplir une simple formalité : autoriser le ministre des finances à inscrire un bon nombre de millions aux « découverts des budgets antérieurs». C'est ce qu'on fait.

NOUVELLES DU JOUR

L'exposition de 1889

Paris, 30 avril. — L'arrêté ministériel réglant les conditions du concours pour l'Exposition de 1889 sera publié le 2 ou le 3 mai; le concours durera jusqu'au 18 mai. Le ministre du commerce vient, en même temps, d'instituer une commission technique chargée de donner son avis sur l'établissement de la tour métallique de 300 mètres à l'entrée de l'Exposition.

L'élection législative de la Seine

Paris, 30 avril. — M. Gaulier, invité à la réunion du Cirque d'Hiver, a repondu par la lettre suivante :

Citoyens, vous niez tous les jours l'utilité de la discussion, puisque vous ne croyez qu'à la force, et vous m'invitez à venir discuter avec vous. La contradiction est trop flagrante pour que personne puisse s'étonner en me voyant décliner une semblable invitation. Salut et fraternité.

A. GAULIER.

Instruction militaire préparatoire

Rouen, 30 avril.— Le Congrès de la Ligue française de l'enseignement, réuni à Rouen, vient d'émettre un vœu invitant le gouvernement à étudier les voies et moyens de faciliter et d'organiser l'instruction militaire préparatoire des jeunes gens de 17 à 20 ans.

Le but du voyage de M. Rouvier à Rome

Le *Temps* de ce soir, contrairement à ce que que rapporte un journal du matin, croit savoir que le voyage de M. Rouvier à Rome a réellement pour objet négociation du traité de navigation et nullement la prorogation du traité qui expire le 1er mai. Cette prorogation, si elle était nécessaire, n'aurait lieu que pour très peu de jours en attendant la signature de l'arrangement nouveau.

Le ministre des postes à Toulon

Toulon, 30 mai. — Le ministre des postes et télégraphes a traversé Toulon accompagné de quelques personnes. Il n'y a pas eu de reception. Le ministre a visité la Seyne et l'atelier des câbles télégraphiques.

Vingt-deux conseillers municipaux démissionnaires

Nice, 30 avril. — Ce matin, treize conseillers municipaux ont démissionné. Les membres de l'opposition, ainsi que M. Poullan, premier adjoint, maire intérimaire par suite de la démission de M. Borriglione, ont donné également leur démission.

On se rappelle que M. Borriglione s'est retiré du conseil, après avoir renié la paternité d'une dépêche publiée le 13 avril par le journal le *Paris*, dépêche qui accusait les membres de l'opposition d'être des réactionnaires alliés aux séparatistes. Il reste 14 conseillers sur 36. La dissolution s'impose.

Les douanes à la frontière bulgare

Paris, 30 avril. — Malgré les protestations de la France, les autorités bulgares maintiennent à la frontière les douanes qu'elles avaient promis d'abolir, avant la ratification de l'arrangement turco-bulgare. Les employés font subir aux marchandises importées des estimations arbitraires et leur font payer jusqu'à 20 0[0.

Comme elles ont déjà payé 8 0[0 à Constantinople, c'est la ruine de plusieurs centaines de maisons françaises qui seront obligées de se transporter ailleurs. Les traités sont audacieusement violés. La Bulgarie, n'étant pas une puissance indépendante, n'a pas le droit d'établir une ligne de douanes intérieure entre deux provinces de l'empire ottoman. Le gouvernement fait des efforts énergiques pour protéger les intérêts du commerce français.

La soumission de M. des Houx

Nous avons dit que le livre de M. Henri des Houx intitulé : *Souvenirs d'un journaliste français à Rome* avait été condamné par la sacré congrégation de l'Index et que M. des Houx s'était soumis au jugement porté contre son livre, et que Léon XIII avait accepté sa retractation. Voici un extrait de la lettre que M. des Houx avait écrite au cardinal Monaco :

Je déplore le scandale que mon ouvrage a pu apporter aux âmes des fidèles et les dommages qu'elles en ont pu recevoir, je ferai tout ce qui sera en mon pouvoir pour le reparer.

Je prends l'engagement solennel, devant Dieu et devant le Saint-Siège, de ne publier à l'avenir aucun écrit qui puisse apporter aucune affliction au Souverain-Pontife, aucune atteinte au respect dû à la hiérarchie sacrée, et causer le moindre scandale dans la communauté de mes frères catholiques.

En outre, je demande humblement pardon à Dieu des fautes que les Pères de la Sacrée Congrégation du Saint-Office ont souverainement décidé que j'avais commises, et au Souverain-Pontife, Notre Saint-Père le Pape Léon XIII, des déplaisirs que mes écrits ont pu lui apporter.

Je veux que la présente déclaration devienne désormais la loi de ma vie.

Une grève à Epinal

Epinal, 30 avril. — Les ouvriers chaisiers de Hardemont se sont mis en grève. Ces ouvriers sont d'origine étrangère et parcourent la localité avec des drapeaux.

A Decazeville

Decazeville, 30 avril, 10 h. 20. — Le gréviste Bonnal, qui avait été soupçonnée d'être l'auteur de l'attentat commis la nuit dernière dans la maison du mineur Issalis, a été reconnu innocent.

Le mineur Galland, auteur de l'attentat de Combes, à été transféré à Villefranche.

M. Petitjean, administrateur de la Compagnie, a adressé la lettre suivante à M. le préfet :

J'ai l'honneur de vous informer qu'à partir du 1er mai, nos ateliers d'ajustage, de tournerie, de fonderie et de chaudronnerie seront fermés, toutes nos commandes étant épuisées ; ils occupaient encore, à la date du 27 avril, 135 ouvriers, sur un effectif ordinaire de 265.

C'est avec regret que nous sommes obligés de fermer nos ateliers, mais la persistance de la grève nous y oblige.

Veuillez, etc.

Une instruction est ouverte au sujet des dévastations commises la nuit dans les jardins de mineurs qui ont refusé de se mettre en grève.

La loi sur l'espionnage

Berlin, 30 avril.— La *Gazette de l'Allemagne du Nord* publie en tête de ses colonnes la loi française sur l'espionnage, et fait suivre cette publication de critiques très vives. La loi française, dit-elle, considère comme punissable la seule entrée dans une place forte sous un faux nom. Les officiers allemands qui feront incognito un voyage de plaisir à Paris pourraient donc être poursuivis en vertu de cette loi, puisque Paris est une place forte.

Berlin, 30 avril. — Quelques journaux pensent que l'exclusion des officiers étrangers des manœuvres allemandes est une réponse à la loi française sur l'espionnage.

Le prochain Consistoire

Rome, 30 avril. — Le Pape prononcera une importante allocution, au prochain Consistoire, au sujet de la nomination des nouveaux cardinaux. Le Consistoire, qui était fixé à la fin de juin, aura lieu à la fin de mai, afin d'épargner les grandes chaleurs à ceux des cardinaux qui se rendront à Rome pour cette solennité.

Un horrible crime au Hâvre

Le Hâvre, 30 avril. — Ce matin, près du fort Tourneville, on a trouvé le cadavre d'une femme paraissant âgée de 30 ans qui a été assassinée pendant la nuit après avoir subi les derniers outrages.

Le corps est couvert de meurtrissures prouvant une lutte terrible ; les assassins étaient au nombre de trois, inconnus ainsi que la victime.

Le choléra à Brindisi

Brindisi, 30 avril. — D'hier midi à aujourd'hui même heure, il y a eu deux cas cholériques et un décès à Brindisi ; 3 cas à Ostuni, 1 cas à Latiano et un décès à Echié.

Le malheur d'un heureux

Le plus incurable des malades est le malade imaginaire. Je ne sais plus qui a dit cela le premier ; je sais seulement que ce n'est pas moi. Après avoir lu le nouveau volume des mémoires de M. de Pontmartin, qui débute par la confession, tous voiles levés, d'une douleur intime à laquelle on n'aurait jamais cru qu'un tel esprit pût être aussi sensible, on reste plus que jamais confondu de la gravité des maux qui n'existent pas, et l'on se prend à philosopher, à part soi, sur les ravages qu'une idée fixe peut exercer sur le cerveau le mieux armé des qualités offensives et défensives que réclame la lutte, et qui conquièrent la victoire.

M. de Pontmartin est un homme heureux, autant que le bonheur habite ce monde, qui, toute sa vie, s'est cru malheureux, et ce mirage l'a fait souffrir à l'égal d'une réalité impitoyable. Aussi bien né qu'on puisse l'être, sans porter un de ses grands noms qui sont comme des fragments de l'histoire du pays, incrustés dans le patrimoine d'une race; assez riche héréditairement pour n'avoir à demander au travail que des satisfactions supplémentaires de bien-être ou de renommée; entouré d'affections, d'espérances, de respects même, dès le berceau; avec cela, grand, mince, et d'allure élégante : voilà pour le physique; pourvu d'une santé, dont la délicate apparence cachait un fond superbe puisque, à soixante-quatorze ans, il est toujours là, nous donnant l'exemple: au moral, le cœur le plus droit, l'esprit le plus vif, qui, au collége, moissonnait déjà les palmes à foison. Quel a donc été le malheur de cet homme heureux ? Il l'avait fait entrevoir dans le premier volume de ses mémoires; il le met à nu dans le second : sa voix a entravé sa voie, dirais-je, si je partageais le faible de notre célèbre ami pour les calembours.

Achille était vulnérable au talon; Byron était pied-bot; Victor Hugo, si l'on en croit cette mauvaise langue de Heine, avait une hanche plus forte que l'autre; M. de Pontmartin nous raconte qu'un beau jour de sa seizième année, tandis qu'il se promenait ou herborisait gaiement avec trois camarades de son âge dans les bois de Marly, il lui arriva, étant resté en arrière, de les appeler, ou, du moins de vouloir les appeler : « *Vare! revertimus hæsit!* » et quelques minutes, le timbre de ma voix avait subi une altération inexplicable, ou plutôt cette voix sans timbre passait incessamment d'une sorte d'extinction à des notes aiguës et fausses, d'autant plus pénibles pour moi que j'avais et que j'ai encore l'oreille juste. Mes camarades ne me voyant plus se retournèrent. A mes signes de détresse, à mes appels désespérés, ils accoururent : « Ce n'est rien, c'est la mue. » dit Raoul après m'avoir entendu. « C'est la mue ! » dirent, le soir, mes parents qui ne s'alarmèrent pas outre mesure. Hélas ! j'ai soixante-quatorze ans et cette mue dure encore. »

Et M. de Pontmartin n'est pas encore consolé de l'infériorité de son larynx !

Avec tout son talent, qui ne fut jamais plus élevé, plus ingénieux, plus délicat que dans ces pages, le maître nous initie à cette fatalité de sa vie dont, pour lui, le fil se brisait en même temps que sa voix. Passe pour un ténor mon cher maître ; de se lamenter ainsi sur le désastre de son gosier ; mais vous, dont le mérite, grâce au Ciel, était ailleurs, vous êtes vraiment trop modeste, d'avoir permis aux lauriers de Stentor de vous empêcher de dormir. Sans avoir jamais tué personne (plus d'une fois, au contraire, le bienfait de votre critique a donné la vie aux petits de la littérature), vous voilà aux prises avec un vrai spectre de Banquo. Que n'étiez-vous plutôt besacier de la façon dont le fabuliste prétend que nous le sommes tous, ayant, pour nos défauts, la poche de derrière, et la poche de devant pour les défauts d'autrui !

On voit bien que La Fontaine ne vous a pas connu !

∴

En raison de cette infériorité de ses cordes vocales, l'auteur de *Mes Mémoires* jugea, en sa sagesse de jeunes désespéré, qu'il ne pouvait être ni orateur, ni soldat, ni marin, ni diplomate, et que, par conséquent, sa vie, commencée sous les plus brillants auspices, ne serait qu'un vase de fiel et d'absinthe. Sans son amour pour sa mère, sans un bon fond de religion, qui ne le quitta jamais, peut-être ce René de l'aphonie aurait-il fait une fin à la Werther. La description de cette tempête sous un crâne, à propos d'un timbre fêlé, est une des choses les plus curieuses et les plus attachantes qu'on puisse lire, et Scribe, faisant dépendre la paix ou la guerre entre la France et l'Angleterre d'un verre d'eau répandu sur la robe de la reine Anne, n'en dit pas davantage sur la disproportion des effets et des causes que le spectacle de ce jeune homme, comblé des dons les plus rares, qui se récite à lui-même le monologue de Hamlet dans les coins sombres, parce que sa voix ne casse pas les vitres.

On comprenait mieux ce grand désespoir, si quelque infortune de cœur eut résulté du mauvais tour joué par la nature à l'un de ses favoris. Mais, on doit supposer que la fée méchante, qui pour faire niche à l'enfant gâté de ses sœurs jeta un sort dans son berceau, n'eut pas la satisfaction de voir sa victime essuyer quelque notable disgrâce d'amour à la suite de sa seule imperfection, puisque M. de Pontmartin, remontant avec nous les pentes de sa vie, n'en souffle pas un mot. Cette niche du destin ne lui a apporté, en somme, que de menues tribulations dont il se fit des montagnes. Au lieu de crier des sottises sur les toits, ce qui est le lot de tant de gens qui s'admirent ; au lieu de hurler avec les loups, il dut se résigner à avoir raison d'un ton discret, à n'être entendu que de ceux qui avaient le bon esprit de l'écouter, et à exceller sur la flûte au lieu d'assourdir le monde avec une grosse caisse et des cymbales. Il y aurait lieu de l'admirer et de l'envier, bien loin de le plaindre, si l'on ne savait que les souffrances qui résident dans l'imagination peuvent être les plus cruelles de toutes, le monde de l'imagination étant le seul qui n'ait point de bornes.

Je me souviens très bien du jour lointain où, pour la première fois, dans les bureaux du journal d'Alfred Nettement, l'*Opinion publique*, ma bonne étoile me mit en présence de M. de Pontmartin. J'avais alors l'âge qui, selon le fabuliste, est sans pitié. Eh bien ! devant Dieu et devant les hommes, j'affirme que la finesse et l'agrément de ses propos me conquirent tout d'abord, et que l'idée ne me vint pas un instant de trouver saugrenu son instrument vocal.

Il a donc été toute sa vie poursuivi par un spectre qu'il était seul à voir, et les autres disgrâces lui semblaient légères au prix de la sienne. Par un comble d'obsession qui paraît invraisemblable, il en venait même à envier le sort des bossus.

Se souvient-il de ce bossu dont Toppfer, le conteur génevois trop oublié, qui eut son heure de vogue, a raconté la touchante histoire dans la *Traversée* : il était né pour être soldat, et sa bosse s'interposa entre la réalisation de ses rêves guerriers et lui : il se sentait l'étoffe d'un orateur et sa conformation physique lui interdit l'accès de la tribune; il aime, il veut se marier et sa bosse est toujours l'écueil contre lequel viennent se briser ses désirs. M. de Pontmartin, au contraire, a plu à tout le monde excepté à lui-même. Il a été époux, il est heureux père ; voilà un demi-siècle qu'il écrit à merveille et sans se lasser. Quelle carrière au monde vaut celle de l'homme de lettres qu'il se respecte et que l'on est forcé de respecter, même dans les camps ennemis ! La plume est le seul sceptre qu'aucune révolution ne brise, et le talent confère des grades qu'un Thibaudin lui-même ne peut enlever aux galonnés, dans notre chère armée des lettres.

S'il n'est point de l'Académie, à qui la faute, si ce n'est à lui-même ou plutôt à son fantôme familier ? A ma connaissance, il a tenu à deux reprises son élection toute faite dans la main. Il a repoussé les voix qui venaient à lui, parce qu'il se défiait de la sienne, parce que l'idée du discours à lire en séance publique figeait la moelle de ses os. Tantale volontaire, il n'avait qu'à étendre le bras pour cueillir le fruit légitime de tant de beaux travaux, et il a interdit qu'on lui reparlât jamais de ce paradis qu'il perdait de gaieté du cœur.

∴

Les mémoires de M. de Pontmartin, dont il serait regrettable qu'il interrompît la veine, — il nous en menace — renferment sur les hommes et sur les choses de son temps quantité de pages exquises et de documents curieux assaisonnés d'un sel particulier et inépuisable ; mais rien de ce qu'il dit des autres ne nous paraît aussi intéressant que ce qu'il s'est décidé à révéler sur lui-même. On tient là, entre ses doigts, l'homme heureux et malheureux par excellence, tant il est vrai que ces mots : bonheur, malheur, ne représentent, en somme, que ce que nous mettons derrière. Ce sont des corps transparents que le vulgaire suppose opaques. Nous nous figurons les gens riches, heureux ou bien portants d'après leur mine et l'apparence de leur fortune ; eux seuls savent le fond de leur sac et de leur âme.

Sainte-Beuve, malgré sa perspicacité s'est trompé chaque fois qu'il a cherché le côté faible de son rival dans l'art délicat des causeries littéraires ; il a reproché à M. de Pontmartin d'être resté provincial, et jamais, au contraire, Parisien ne fut plus parisien que ce gentilhomme du comtat Venaissin ; il a accusé son noble confrère d'être entiché de ses parchemins :

« Avec ces gentilshommes de lettres, disait-il, on commence la discussion sur un pied d'égalité ; puis, quand la disrussion s'aigrit et tourne en querelle, ils sont toujours enclins à réclamer leur blason, leurs ancêtres et leurs privilèges. »

Rien de moins fondé que cette accusation par laquelle l'auteur des *Lundis* prétendait expliquer certains défauts d'équilibre dans le tempérament littéraire de M. de Pontmartin. S'il lui est arrivé, dans les *Jeudis de Madame Charbonneau*, par exemple, d'écrire des pages qu'il a regrettées ensuite et qui contrastaient (c'est lui qui nous le dit), « avec l'ensemble de sa physionomie et de son caractère », nous tenons maintenant le seul coupable par un pan de son linceul : c'était le fantôme qui a hanté cette noble existence et qui, à certains jours, en a fait un martyre.

Apparemment, il ne faut point qu'aucun homme puisse être dit heureux ici-bas : celui-là méritait de l'être ; il a failli l'être. Mais voici que nous assistons à son autopsie, pratiquée par lui-même d'une main singulièrement ferme, et il nous montre un insecte invisible jusqu'alors, un microbe, un vermeux infusoire qui le rongeait aux entrailles mieux que le renard légendaire du petit Spartiate ou le vautour de Prométhée.

H. DE PÈNE.

LES ÉVÉNEMENTS EN ORIENT

On nous écrit de Paris :

« A propos des affaires de Grèce, je crois inutile de démentir le bruit mis en circulation à la petite Bourse d'hier soir, que si les événements s'aggravaient en Orient, le ministère aurait l'intention de convoquer d'urgence le Parlement, afin de savoir s'il entend ratifier les promesses faites par M. de Freycinet à M. Delyannis.

» Ce bruit est d'autant plus dénué de fondement, que non seulement la note remise par M. de Moüy ne contient aucune promesse, mais que dans sa récente communication au président du conseil des ministres du roi Georges, notre chargé d'affaires n'a pas dissimulé que si le gouvernement grec ne s'empressait pas de déférer aux conditions de l'ultimatum, une fois le délai passé, c'est-à-dire avant mardi prochain, la France serait dans l'impossibilité de prévenir la marche des événements. Au surplus, la fermeté dont a témoigné le marché d'aujourd'hui prouve surabondamment que le bruit auquel je viens de faire allusion n'a pas été pris au sérieux.

» Les commentaires dont les journaux anglais font suivre la réponse de M. Delyannis à l'*ultimatum*, expliquent les motifs qui déterminent les puissances non pas seulement à maintenir leur sommation, mais à ne pas accéder au désir du gouvernement hellène de ne pas désarmer que successivement et, pour me servir de l'expression militaire, par petits paquets.

» En effet, si cette facilité était laissée à la Grèce, l'agitation et l'inquiétude ne seraient pas dissipées de longtemps encore et la Turquie qui succombe déjà sous le poids des dépenses militaires auxquelles l'oblige le maintien de toute une armée sur ses frontières occidentales, se verrait forcée de déclarer la guerre ou de désarmer à son tour.

» M. de Freycinet est en communication télégraphique constante avec M. Waddington, lequel a eu hier et encore aujourd'hui des entrevues avec lord Rosebery, qui recevait en même temps les ambassadeurs d'Allemagne, d'Autriche et d'Italie. On croit qu'il s'est agi dans ces conférences d'examiner la proposition de M. de Bismark tendant à ce que les puissances, dans le cas où il ne leur serait pas donné après mardi la satisfaction qu'elles réclament, opèrassent le blocus des ports de la Grèce.

« Si cette proposition était adoptée, nul doute que M. de Freycinet n'en fît l'objet d'une nouvelle démarche de conciliation de la part de M. de Moüy auprès de M. Delyannis.

∴

D'autre part le *Temps* publie la dépêche suivante :

« Athènes, 30 avril, 11 h. 30. — Nos dépêches ont été arrêtées hier. Voici comment on apprécie ici l'attitude des puissances.

» Elles approuvent leurs représentants, mais ne maintiennent pas l'ultimatum dans sa rigueur : elles estiment qu'entre l'adhésion de la Grèce aux propositions de la France et le délai primitivement fixé pour la remise de l'ultimatum, il ne s'est pas écoulé un temps suffisant pour que les représentants reçoivent de nouvelles instructions.

» Les représentants ont donc bien fait de remettre l'ultimatum; mais l'adhésion aux propositions de la France crée une situation nouvelle qui permet de ne pas maintenir l'ultimatum.

» Conséquemment, le gouvernement grec a remis hier soir aux représentants des cinq puissances une réponse dont je vous avais précédemment indiqué le sens. Le gouvernement s'en tient à l'adhésion aux propositions de la France qui impliquait les mesures exigées par l'ultimatum, mais dans un délai que le gouvernement jugerait nécessaire et non dans huit jours.

» Il exprime donc l'espoir que les puissances jugeront l'ultimatum inutile.

» On ne doute pas que cette réponse soit bien accueillie et les difficultés définitivement aplanies.

» M. Delyannis a pris l'intérim du ministère de la guerre.

» Les quatre paquebots de la Compagnie hellénique en armement à l'arsenal de Salamis, ont reçu l'ordre de désarmer.

» La garnison d'Athènes, qui devait partir cette semaine pour la frontière, ne part plus. Depuis deux jours la population est calme.

» Le rédacteur du *Rabagas* qui avait écrit sous ce titre : A bas les traitres ! un article violent contre le roi, a été arrêté cette nuit.»

LA RÉUNION DU CIRQUE D'HIVER

Le grand meeting électoral que nous avions annoncé a eu lieu hier soir au Cirque d'Hiver. Avant l'heure fixée pour l'ouverture de la réunion, la salle du Cirque était remplie et un assez grand nombre de personnes n'ont pu y pénétrer.

M. Rochefort présidait, assisté de MM. Eudes, Vaillant, Planteau et Guesde. La présidence d'honneur a été donnée conjointement à M. Duc-Quercy et aux mineurs condamnés à Decazeville,

M. Rochefort a prononcé quelques paroles. Ce n'est plus aujourd'hui le cléricalisme qui est l'ennemi, c'est le travailleur. Chaque fois qu'il relève la tête on s'acharne après lui et on l'emprisonne. C'est contre cela qu'il faut protester en votant dimanche prochain pour Ernest Roche.

M. E. Roche a pris ensuite la parole. « On pourra lancer, dit-il, bien des accusations contre nous. Les opportunistes, ligués aux radicaux, font assaut de zèle avec les Vacquier pour nous couvrir d'injures. Ils ne pourront dire ni les uns ni les autres que nous craignons le grand jour de la discussion.

« C'est le moment de venir devant vous dire que nous ne sommes que les apôtres de la violence et les commis-voyageurs de la guerre civile. C'est là ce que prétendent de grands orateurs et de grands écrivains, depuis Pelletan et Clémenceau jusqu'à Ranc et Ch. Laurent. Ce serait le moment aussi de venir expliquer comment une candidature acceptée par les Tonkinois et l'extrême-gauche est une candidature simple et loyale ! »

M. Roche recommence ensuite le discours qu'il a prononcé mercredi soir à la salle Favié. Il refait l'histoire de la grève, celle de son arrestation et de sa condamnation.

Il y a, dit-il en terminant, deux partis en présence. Celui des conservateurs de toutes nuances, unis sous un même drapeau, que le nombre des morceaux qui le composent changent en un manteau d'Arlequin, et le parti des socialistes qui veulent que la République devienne une réalité bienfaisante.

« Vous avez à vous prononcer entre les condamneurs et les condamnés. Si vous m'aquittez, j'irai reprendre mon poste auprès de Basly, et continuer ma campagne à Decazeville, sinon j'irai rejoindre mon compagnon de chaine ! »

Quand les applaudissements qui ont accueilli les dernières paroles de M. E. Roche sont apaisés, M. Rochefort donne lecture de la lettre suivante de M. A. Gaulier :

» Citoyens vous niez tous les jours l'utilité de la discussion, puisque vous ne croyez qu'à la force, et vous m'invitez à venir discuter avec vous.

» La contradiction est trop flagrante pour que personne puisse s'étonner en me voyant décliner une semblable invitation."

» Salut et fraternité ! »

La lecture de cette lettre est suivie d'un vote de blâme pour le *citoyen* Gaulier.

M. E. Roche quitte la salle pour se rendre à d'autres réunions.

MM. Vaillant, Chauvière, Lafargue, Guesde, etc., placent leur petit discours pendant que la salle se vide peu à peu.

Pendant que parle M. Chauvière il se produit un vif incident. Un interrupteur est violemment précipité de sa place à la tribune. C'est un partisan de Soubrié ; il essaie en vain de dire quelques mots et disparaît au milieu du tumulte assez vif proproduit par cet incident.

Enfin, à dix heures et demie, la séance est levée et l'assistance s'écoule avec calme. A sa sortie du Cirque M. Rochefort est vivement acclamé.

AU SALON

LE VERNISSAGE

Le temps affreux qui régnait hier n'a pas empêché le public parisien de se porter en foule, au Palais de l'Industrie, pour avoir la primeur du Salon.

Les portes ont été ouvertes à huit heures précises.

Les visiteurs payants entrent par la grande porte du milieu; les artistes exposants, par la porte n° 1, et les représentants de la presse, par la porte n° 4.

Tout le monde indistinctement doit passer par tourniquets, la Société désirant connaître exactement le nombre des entrées qu'il y aura en dans chacune des trois catégories de visiteurs ci-dessus désignées.

A 10 heures et demie, on comptait déjà environ mille entrées. M. Garnier, architecte de l'Opéra, est arrivé des premiers. Dans cette première *fournée* de visiteurs, les artistes étaient en grand nombre, désireux qu'ils sont de s'assurer en personne de la place bonne ou mauvaise qui a été donnée aux ouvrages par eux exposés. C'est l'heure des récriminations, car, comme on le pense, il y a toujours des mécontents. En vue de disposer d'un plus grand nombre de places pour accrocher les tableaux, dans le courant de la nuit dernière on a construit, d'urgence, à la hauteur du palier du grand escalier, une charpente destinée à soutenir une plate-forme, qui prolonge, de chaque côté de la cage de l'escalier, le sol du palier.

Comme toujours, c'est au milieu d'un branle-bas général qu'ont lieu ces visites de la première heure.

Quelques artistes, perchés sur des échelles roulantes, donnent le dernier coup de main à tel tableau ou à telle œuvre de sculpture.

Le monde élégant, le vrai public mondain, n'a commencé d'arriver au Salon que vers onze heures.

On remarque dans le salon carré un très beau tryptique de Puvis de Chavannes ; le *Justinien* de Benjamin Constant ; dans d'autres salles, les tableaux qui attirent le plus sont ceux de Carolus Duran, Henner, un admirable portrait de femme de Cabanel qui lui a valu les compliments les plus chaleureux des membres du jury, deux œuvres de Jules Breton, etc. Mais, en somme, le Salon de peinture ne paraît pas à première vue dépasser la moyenne ordinaire.

Au contraire, le Salon de sculpture est des plus remarquables : à citer en première ligne le *Connétable de Montmorency*, de Paul Dubois, statue équestre destinée à Chantilly, et un groupe en marbre : *Louis-Philippe et la reine Amélie*, de Mercié; ensuite la *Fortune*, de Franceschi; la *Danseuse arabe*, de Saint-Marceaux, etc.

Terminons par les chiffres officiels de statistique du Salon. Le catalogue compte 5,416 numéros, représentant un nombre égal d'ouvrages et se décomposant comme suit :

Peinture, 2,488 ouvrages. — Dessins, pastels, etc., 927. — Sculpture, 1,325. — Architecture, 174. — Gravure, 502. — Il y a, en outre, 10 modèles de monuments publics.

BULLETIN ÉCONOMIQUE

L'INDUSTRIE TEXTILE AUX ÉTATS-UNIS ET EN ANGLETERRE

Nous empruntons au *Textile Manufacturer* les renseignements suivants sur le développement de ce genre d'industrie aux Etats-Unis :

Le nombre des manufactures de coton était en 1831, de 801 ; en 1860, de 4,901 : en 1870, de 956, et enfin en 1880, époque du dernier recensement, de 756. Cette diminution dans le nombre des manufactures, qui choque au premier abord, s'explique facilement par la disparition de petits établissements qui, avec les progrès de l'outillage, se sont réunis ensemble pour former de grandes et puissantes installations. Aussi les broches ont-elles augmenté de 1,236,703 en 1831 à 10,653,435, et les métiers de 35,483 en 1831 à 255,759 en 1880.

Les manufactures du Massachusetts, au nombre de 256 employaient, en 1880, 4 millions 236,084 broches contre 339,777 en 1831. Pour le Rhode-Island, c'est 235,753 en 1832 contre 1,764,566 en 1880. Pour le Connecticut, l'augmentation est de 115,528 contre 936,376, et pour le New Hampshire, de 113,776 à 944,053. Le nombre total des broches fonctionnant